



## Communiqué à la presse

19 novembre 2012

### **Oui à une politique de santé à l'école en meilleure adéquation avec les besoins des enfants et adolescents**

Dans un courrier en date du 14 novembre 2012, le Ministre de l'Éducation nationale a confirmé le maintien des professionnels de santé au sein de son ministère, mettant ainsi fin à des rumeurs sans fondement, et confortant le rôle de l'école dans la promotion de la santé des jeunes.

Les conclusions tirées récemment par l'Assemblée nationale du rapport sur la médecine scolaire des députés Mme Martine PINVILLE et M. Xavier BRETON sont de clarifier et d'organiser la politique de santé à l'école dans une optique tant de réussite éducative que de santé publique. Ces missions sont toujours proposées au sein de l'Éducation nationale, mais avec une perspective d'harmonisation des objectifs interministériels (éducation et santé) et de « renforcement de la dynamique de collaboration entre les ARS et les rectorats ». La notion de « parcours santé de l'élève » retenue par l'Assemblée nationale permettrait de faire converger en toute cohérence les interventions individuelles et collectives, éducatives et de santé, dont bénéficieraient les élèves.

Le SNMSU-UNSA Education est favorable à la recherche de cohérence des politiques publiques autour de la santé de l'élève ainsi qu'aux propositions de rénovation statutaire. Il retient les déclarations du Ministre de l'Éducation nationale du 8 novembre à l'Assemblée nationale : « Nous serons très attentifs aux préconisations qu'a faites Martine PINVILLE sur ces sujets ».

**Corinne VAILLANT,**  
**Secrétaire générale**  
**du SNMSU-UNSA Éducation**  
Le 19 novembre 2012